

Guide *des études*

2025 - 2026

MASTER

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE ET SECONDE



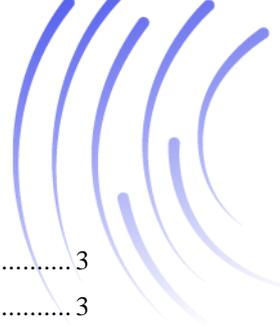


Table des matières

La Faculté des Humanités	3
Mot de la Doyenne.....	3
La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres	4
Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle	5
Le département	Error! Bookmark not defined.
Mot de la Direction	Error! Bookmark not defined.
Les bibliothèques	44
Bibliothèque Michelet.....	44
Ouverture et services	44
Web et réseaux sociaux	44
Présentation de la bibliothèque	44
Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA)	46
Ouverture et services	46
Web et réseaux sociaux	46
Présentation de la bibliothèque	46
Bibliothèque Humanités	47
Ouverture et services	47
Web et réseaux sociaux	47
Présentation de la bibliothèque	47
Construisez votre parcours de formation.....	48
Les services numériques incontournables	50
CLIL : Centre de langues de l'Université de Lille	52
La maison de la médiation : informer et prévenir	57

La Faculté des Humanités



Mot de la Doyenne

Chères étudiantes, chers étudiants,

Je vous souhaite la bienvenue à la Faculté des Humanités. Tous les personnels enseignants et administratifs s'attacheront à faire en sorte que cette année soit pour vous aussi fructueuse et enrichissante que possible.

Ce guide des études est conçu pour servir d'outil de référence : il réunit toutes les informations utiles sur le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, le cadre général de votre formation, les modalités d'évaluation de vos cours ainsi que les programmes que vous aborderez. De plus amples renseignements vous seront fournis à la rentrée par vos enseignants en ce qui concerne les bibliographies et les conseils méthodologiques à suivre.

Quel que soit le parcours dans lequel vous vous inscrivez, il exigera de vous un engagement constant et résolu dans votre travail, garants de votre réussite et de votre épanouissement dans vos études puis dans vos projets professionnels.

Notre objectif est de vous aider à trouver votre voie et à préparer votre avenir. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année universitaire.

Sophie Aubert-Baillet
Doyenne de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe [sept départements](#), associe [cinq laboratoires de recherche](#) et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par une doyenne et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiantes et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres :

- 7 000 étudiant-es
- Près de 270 enseignant-es et enseignant-es-chercheur-euses
- Près de 500 chargé-es de cours
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées

L'équipe de direction de la Faculté :

- La Doyenne : Sophie Aubert-Baillet
- Les vice-doyens :
 - Juliette Delahaie (Formation tout au long de la vie et insertion professionnelle - Formation continue),
 - Claudio Majolino (Recherche et documentation),
 - Dominic Moreau (Relations internationales),
 - Charles-Olivier Stiker-Métral (Affaires étudiantes)
- La directrice des services d'appui de la Faculté : Catherine Lenain
- La directrice adjointe des services d'appui de la Faculté : Audrey Choquet

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : humanites.univ-lille.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour vous tenir au courant de l'actualité des événements de votre département, des ciné-débats, des conférences, etc. :

- Instagram : [@humanites.ulille](https://www.instagram.com/humanites.ulille)
- Bluesky : [@humanites-ulille.bsky.social](https://bsky.app/profile/humanites-ulille.bsky.social)
- LinkedIn : [Faculté des Humanités](https://www.linkedin.com/company/faculte-des-humanites)
- Facebook : [Faculté des Humanités](https://www.facebook.com/Faculté des Humanités)



Faire un stage et être accompagné.e dans votre insertion professionnelle

Le stage, qu'il soit obligatoire, optionnel ou de découverte/réorientation permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir au moins 3 semaines avant le début du stage sur l'application ESUP-Gérer mes stages, disponible sur votre ENT.

Afin d'établir votre convention de stage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des procédures sur le site de la Faculté et sur Moodle.

<https://humanites.univ-lille.fr/stages-insertion-professionnelle>

Pour rejoindre **le cours Moodle** dédié aux stages et à l'insertion professionnelle, clé : **msru5j**

Vous y trouverez également des contenus pédagogiques pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous accueillons au bureau A3.336 (bâtiment A, 3^{ème} étage, à côté de l'escalier vert) pour vous guider dans vos démarches : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contacts

Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie

Suzanne Klimsza
Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr
Tel : 03 62 26 95 00

Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage

Lisa Haouat
Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr
Tel : 03 62 26 97 41

Réunion de rentrée et reprise des cours

Master 1 et Master 2

M1 FLE : séance d'information le mardi 17 septembre à 11h (salle à préciser)

M2 FLE présentiel : séance d'information le mardi 17 septembre à 14h (salle à préciser)

Début des cours : 22 septembre 2025

ATTENTION, pour les étudiant·e·s salarié·e·s inscrit·e·s en présentiel :

Il est recommandé aux personnes salariées de ne pas manquer la réunion de rentrée ainsi que le premier cours (prise de décisions et informations) et de prendre contact avec chacun des enseignants avant la mi-octobre : l'absence aux cours désavantage l'étudiant. Il n'est pas possible de s'inscrire dans la formation FLE à l'Université de Lille si vous ne pouvez suivre aucun cours.

Un régime aménagé des examens est possible. Le document, à compléter par la responsable du master, est à déposer au secrétariat au début des cours.

Responsable du Parcours DFLE/S Master 1 et Master 2 (présentiel) :

Emmanuelle CANUT – Professeure des universités – UMR 8163 STL
emmanuelle.canut@univ-lille.fr

Responsable du DFLE/S M2 à distance :

Georgette DAL – Professeure des universités – UMR 8163 STL
georgette.dal@univ-lille.fr

Responsable du parcours FRU (Français au Royaume-Uni) du Master 1 DFLE/S :

Juliette DELAHAIE – Professeure des universités en didactique du FLE – UMR 8163 STL
juliette.delahaie@univ-lille.fr

Responsable du Parcours DDL Anglais (voir le guide des études DDLC Anglais :

Annick RIVENS – Professeure des universités en didactique du FLE – UMR 8163 STL
annick.rivens@univ-lille.fr

Responsable du parcours DFLE-Sourd (voir le guide des études DFLE-Sourds) :

Annie RISLER – Maître de conférences – UMR 8163 STL
annie.risler@univ-lille.fr

La responsable administrative du département SDL est :

Julie Oerlemans
julie.oerlemans@univ-lille.fr

La gestionnaire pédagogique (accueil physique ou distanciel) du master DFLES est :

Anne MARTEL
Anne.martel@univ-lille.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (merci de respecter les horaires).

Présentation du Master DFLE/S

Le Master Sciences du Langage parcours DFLE/S vous permettra, en formation initiale ou continue, de devenir des professionnel-le-s de l'enseignement et de la didactique du FLE.

L'offre de l'Université de Lille présente plusieurs points forts :

1. Analyse réflexive des pratiques d'enseignement/apprentissage linguistique en FLE/S et analyse des interactions en contexte international et en contexte d'intégration et de migration.
2. Étude des processus d'acquisition d'une L2 (dont le FLE).
3. Pluralité de dispositifs et de formations aux outils numériques pour l'enseignement des langues.

Les étudiants de **Master 1 et 2 DFLE/S** sont invités à trouver un **stage** avant Noël, de préférence à l'étranger pour le FLE.

NB important : **Le parcours DFLE comporte des UE communes avec les deux autres parcours de Sciences du langage.** Il est recommandé, si vous êtes concernés par ces parcours, de vous rapporter à leurs propres guides des études afin d'avoir le détail de leurs enseignements.

En Master 2, il existe 2 options :

- option ingénierie professionnelle
- option langues et migrations

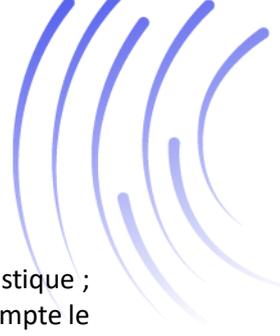
L'option **ingénierie professionnelle** vous prépare à la conception et à l'animation de dispositifs d'apprentissage des langues. Vous serez amenés à concevoir et organiser des dispositifs de formation - présentiels, ouverts ou à distance, formation d'enseignants - et en initier l'expérimentation.

L'option **langues et migrations** prépare à l'enseignement avec des publics migrants en France ou à l'étranger, dans le cadre de structures associatives ou d'accueil d'urgence. Les dimensions sociolinguistiques et interculturelles seront particulièrement étudiées ainsi que la mise en œuvre de cours pour des faibles niveaux de langue (alpha, post alpha, A0 et A1) avec des profils divers (NSA, PSA, SA) ou avec des publics hétérogènes et/ou dans des configurations non stabilisées.

Les étudiant-e-s de **Master 2** préparent un mémoire (au choix) :

- de type « mémoire professionnel » à partir d'un projet d'action dans un organisme en rapport avec leur stage du second semestre. Ce mémoire s'accompagne d'un livrable, document pédagogique conçu par vous et utilisable par d'autres acteurs du champ de la didactique des langues qui met en valeur le travail effectué durant le stage.
- de type « mémoire de recherche » à partir d'une recherche de terrain visant la description, l'explication, ou la compréhension de faits didactiques et acquisitionnels au moyen d'observations et/ou d'expérimentations (en lien avec des projets de recherche pilotés par des enseignants-chercheurs).

Ce mémoire s'accompagne d'un volume complémentaire qui fait état des données du corpus que vous avez exploité et qui met ainsi en valeur le travail effectif sur le terrain (transcriptions, sélection de documents, etc.).



OBJECTIFS

M1 DFLE/S : acquérir les fondements théoriques en didactique, linguistique et sociolinguistique ; s'initier à la pratique réflexive de l'enseignement des langues ; savoir analyser et prendre en compte le développement du système linguistique de l'apprenant en L2 ; se situer dans une perspective d'ingénierie éducative en formation présentielle, ouverte et à distance (FOAD - numérique).

M2 DFLE/S : mettre en place (sur un terrain donné : description, narration, évaluation) et approfondir une approche d'ingénierie éducative, avec des accents sur les dispositifs en FLS pour les migrants (**option langue et migration**), sur le FOS, ainsi que sur la formation des enseignants de langue ; articuler (justifier) la mise en place de ces pratiques enseignantes et apprenantes à leurs champs de recherche praxéologiques et théoriques respectifs (linguistique, didactique, sociolinguistique) ; développer la connaissance des effets des innovations technologiques (médiatisation des ressources) dans ces disciplines (**option ingénierie professionnelle**) ; développer la capacité à conceptualiser les faits linguistiques (ex. : productions orales ou écrites des apprenants ou des enseignants de FLE/LVE), didactiques (ex. : avec observations directes de classes et/ou entretiens) sociolinguistiques (idem), propres au domaine de la communication didactique dans une langue étrangère.

La spécificité de ces formations professionnalisantes est assurée par la collaboration avec le Département de l'Enseignement du Français à l'International (DEFI) et le Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'Université de Lille.

Les débouchés sont principalement : l'enseignement du FLE/S en France et à l'étranger ; les métiers liés à la pédagogisation de ressources et à l'écriture de scénarios sur différents supports, y compris les supports numériques.

Conditions d'admission

Prérequis en M1 DFLE/S

Pour les personnes titulaires d'une licence option ou parcours FLE : avoir validé deux Unités d'Enseignement en didactique du FLE et deux Unités d'Enseignement de linguistique de niveau troisième année de licence.

Autres profils :

- avoir suivi et validé des enseignements en didactique des langues et / ou en pédagogie dans un autre parcours que l'option FLE ;
- sinon, pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives significative dans le champ du Français Langue Étrangère ou de la didactique des langues, en France ou à l'international.

Étudiant·e-s en formation initiale. Vous devez être titulaire d'une licence (180 crédits européens) de sciences du langage, de lettres ou de langues vivantes (LLCE ou LEA). Les candidat.e.s titulaires d'une autre licence ou d'une formation donnant lieu à 180 crédits européens peuvent solliciter une demande de validation d'acquis qu'ils/elles joindront à leur dossier de candidature.

Les candidat·e-s en reprise d'études qui satisfont les prérequis en matière d'expérience professionnelle peuvent ne pas satisfaire les conditions de diplôme énoncées ci-dessus. Comme dans le cas précédent, ils ou elles peuvent solliciter une demande de validation d'acquis qu'ils/elles joindront à leur dossier de candidature.

Prérequis en M2 :

- Avoir validé le M1 DFLE/S.
- Pour les autres candidat·e·s :
 - Avoir validé une première année de master dans le champ du FLE ou pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives de cinq ans dans le champ du Français Langue Étrangère, en France ou à l'international.
 - Remplir une demande de validation d'acquis à joindre au dossier de candidature.

Modalités pratiques de candidature

Candidatures en M1 : cas général

Depuis la rentrée 2023, par défaut, les candidatures en M1 sont à effectuer au début du printemps sur la plateforme nationale Mon master, quel que soit votre profil. Les dates sont fixées nationalement.

Candidatures en M2 : cas général

Les personnes ayant validé le M1 DFLES de l'Université sont admises de droit en M2 DFLES en présentiel, sans qu'il faille effectuer de démarche particulière.

Dans tous les autres cas (y compris M2 DFLES à distance), les candidatures au M2 sont à effectuer au printemps sur la plateforme e-candidat (possibilité de seconde campagne pendant l'été en cas de places restées vacantes à l'issue de la première campagne).

Candidatures de l'international (M1 et M2)

- Vous êtes de nationalité étrangère et venez étudier à l'Université de Lille dans le cadre d'un programme d'échange. *Rendez-vous sur :*

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/en-programme-international/>

- Vous êtes de nationalité étrangère et venez étudier à l'Université de Lille à titre individuel. Une compétence attestée en français est exigée. *Rendez-vous sur :*

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangeurs/individuel/>

Contact : Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI)

Tél. : (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 – International@univ-lille.fr



Le règlement des études

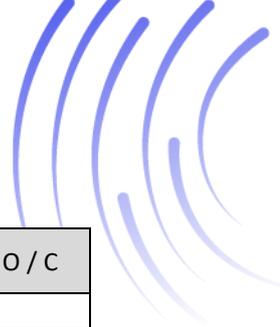
Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le dénommé BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).



Master 1 FLE Structure des enseignements

SEMESTRE 1	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6	
UE1.1 Linguistique 1		O
- Linguistique de l'oral		
UE1.2 Linguistique 2		O (1/3)
- Ressources et outils informatiques pour la linguistique		C
- Linguistique de la LSF1		C
- Morphologie		C
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/3)
UE2.1 Langues vivantes		
- Autoformation anglais		C
- Autoformation FLE (pour les non natifs)		C
- Autoformation espagnol		C
-Langue des Signes		C
BCC3. Acquérir une méthodologie de travail en didactique	3	O
UE3.1 Méthodologie de la recherche ou du stage		O
Préparation au stage		
BCC4. Se former en DDL : théories et pratiques	12	
UE4.1 Fondamentaux en didactique et des langues		O
- Didactique 1		O
- Acquisition/apprentissage du langage et des langues		O
UE4.2 Professionnalisation		O
- Interventions professionnelles		O
- Évaluation et certifications		O
- Numérique et FLE		O
BCC5. Projet de l'étudiant		O (1/2)
UE5.1 Projet de l'étudiant		O
- offre transversale de l'université		C
- perfectionnement LSF (pour les inscrits en DFLS public sourd)		C



SEMESTRE 2	ECTS	O / C
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6	
UE1.1 Linguistique 1		O
- Grammaire française		
UE1.2 Linguistique 2		O (1/2)
- Didactique de la phonétique (FLE)		C
- Linguistique de la LSF		C
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/4)
UE2.1 Langues vivantes		C
- Autoformation anglais		C
- Autoformation FLE (pour les non natifs)		C
- Autoformation espagnol		C
-Langue des Signes (pour parcours LSF)		C
BCC4. Se former en DDL	12	O
UE3.1 Fondamentaux didactique et acquisition des langues		O
- Acquisition L2		O
- Didactique 2		O
UE3.2 Professionnalisation FLE	15	O
<i>Option FLE/S</i>		O
- Interventions professionnelles		O
- Didactique de la grammaire		O
<i>Option Français langue seconde pour public sourd</i>		O
- Linguistique LSF2		O
- Didactique de la grammaire		O
UE3.3 Mener une réflexion de terrain		O
<i>Stage professionnel</i>		O

Contenu des UE : Master 1 FLE - Semestre 1

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1

Enseignement : Linguistique de l'oral

Enseignants : Emmanuelle CANUT, Camilo RESTREPO



Contenu

Le cours se construit autour des questions théoriques et méthodologiques des recherches sur la langue parlée, en comparaison avec d'autres variantes de la langue, écrite, signée, multimodale.

Après une première partie théorique, les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser des enregistrements et sont initiés à certains logiciels de transcription.

Compétences visées

Etre capable d'identifier des caractéristiques linguistique et pragmatique de la langue orale.

Savoir utiliser des outils permettant la transcription et l'alignement texte-son, et éventuellement l'extraction d'information.

Bibliographie

Une bibliographie sera proposée en cours

Évaluation

Dossier

UE 1.1 LINGUISTIQUE 2 (AU CHOIX)

Enseignement : Ressources et outils informatiques pour la linguistique

Enseignant : Antonio BALVET

Contenu :

Aujourd'hui, les corpus sont devenus des outils incontournables pour mieux comprendre les usages réels de la langue. Ce cours propose une initiation pratique et progressive à l'exploitation de corpus électroniques existants, accessibles via des plateformes comme SketchEngine et Frantext. À travers des activités guidées, les étudiants apprendront à interroger ces corpus pour observer des faits de langue (choix lexicaux, structures syntaxiques, collocations, etc.) dans une perspective de linguistique appliquée : lexicographie, didactique du FLE, analyse du discours, ou encore traduction. Une partie du cours est également consacrée à une découverte des annotations linguistiques (ex. : chaînes de référence, structure argumentale, niveaux de lisibilité), afin de mieux comprendre comment les corpus peuvent rendre compte de la richesse et de la diversité des usages.

Compétences visées :

Approfondir la compréhension du fonctionnement des langues naturelles, savoir décrire et analyser des phénomènes linguistiques, savoir exploiter des annotations linguistiques structurées.

Bibliographie :

Habert Benoît, Fabre Cécile & Issac Fabrice (1998), *De l'écrit au numérique. Constituer, normaliser et exploiter les corpus électroniques*, Paris, InterEditions.

Habert Benoît, Nazarenko Adeline & Salem André (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

Évaluation :

Activités régulières tout au long du semestre, exercice d'annotation accompagné d'un dossier de synthèse, devoir sur table final.

URL du support de cours en ligne

<https://moodle.univ-lille.fr/course/view.php?id=2692>

L'inscription au cours Moodle est obligatoire.

Enseignement : Linguistique de la LSF 1

Enseignante : Annie RISLER



Contenu

Ce cours constitue une introduction à la description des langues signées.

IL n'est pas nécessaire de connaître la langue des signes française pour suivre ce cours.

Pour comprendre la spécificité des langues signées, la première partie du cours reprendra l'importance de la figuration gestuelle et corporelle humaine et ses conséquences, tant sur les procédés de lexicalisation que de grammaticalisation des unités du discours en LS, en particulier sur la distinction nom/verbe et la typologie des prédicats.

La deuxième partie du cours abordera la question de la délimitation du verbal, non-verbal et para-verbal dans l'expression d'un signeur. Partant de ce que fait un signeur quand il s'exprime en langue des signes, nous examinerons le rôle des gestes de désignation, du regard et des jeux mimiques et posturaux, pour faire la part entre ce qui relève d'une stratégie expressive, de l'intention figurative par tous les moyens corporels, et ce qui relève de la formalisation d'une construction verbale.

La troisième partie du cours pourra alors se focaliser sur l'expression spatialisée des constructions prédicatives : relations prédicat-arguments, et composants morphologiques du terme prédicatif.

Compétences visées

Savoir identifier les phénomènes de multimodalité dans la communication

Savoir développer un discours métalinguistique sur le fonctionnement de la LSF.

Identifier les unités du discours en LSF, leur variation et leur combinatoire.

Bibliographie :

Cuxac C., 2000, La langue des signes française, les voies de l'iconicité, Ophrys, Paris

Kendon A. 2008, Some reflexions on the relationship between 'gesture' and 'sign', in *Gesture 8:3*, p348-366, John Benjamins

Risler A., 2018, « Changer de regard et de discours sur la langue des signes française », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 34 | 2018

Évaluation :

Fiches de lecture et devoir de synthèse final

MORPHOLOGIE

Enseignante : Georgette DAL

Contenu

L'objectif de ce cours est de donner un aperçu des changements épistémologiques radicaux qu'a connus la morphologie en général, la morphologie constructionnelle en particulier ces quinze dernières années :

- émergence du lexème comme unité de compte de la morphologie, au détriment du morphème ;
- abandon progressif de la notion de dérivation en chaîne à partir de matériau en entrée au profit d'une morphologie mettant la focale sur le résultat ;
- pratique de plus en plus fréquente d'une morphologie basée sur l'usage au détriment d'une morphologie basée sur l'introspection et les dictionnaires.

Il s'agit également de donner un aperçu des moyens morphophonologiques dont disposent les langues du monde et de mettre en évidence que le français n'en utilise qu'une fraction.

Compétences visées

- Comprendre les changements épistémologiques contemporains dans le champ de la morphologie,
- Prendre de la distance par rapport au français comme saturant les possibilités qu'offre la morphologie,
- Situer des théories les unes par rapport aux autres.

Travail de l'étudiant hors présentiel

- Lecture d'articles de recherche (dont articles de langue anglaise)
- Rédaction de fiches de lecture
- Exercices d'application

évaluation

Fiches de lecture ; écrit en temps limité

Bibliographie indicative

Anderson S.R. (1992), *A-Morphous Morphology*, Cambridge, Cambridge, University Press.

Dal G. & Namer F. (2012), « Faut-il brûler les dictionnaires ? Où comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie », in Neveu Franck, Muni Toke Valelia, Blumenthal Peter, Klingler Thomas, Ligas Pierluigi, Prévost Sophie & Teston-Bonnard Sandra, (éds), *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, 4-7 juillet 2012*, pp. 1261-1276.

Fradin B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.

BBC2 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignants : Martine EISENBEIS (FLE), Nhi NGUYEN / Annick RIVENS (Anglais), Misael Fonseca (Espagnol)

Contenu

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).

- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs : test de positionnement, entretien individuel, feuille de route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

travail en autonomie au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation

tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,

séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)

participation aux activités de la plateforme : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux

ateliers de production orale

- *(facultatif) participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem*

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

Enseignement : perfectionnement LSF

Enseignants : Cédric PIETAIN, Pénélope HOUWENAGHEL et Stéphane GONZALEZ

Ce cours est réservé aux étudiants qui s'inscrivent dans un parcours 'français langue seconde pour public sourd', et qui peuvent attester d'une compétence en LSF au minimum B1.

Contenu

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe.

Appréhender les différents types de discours.

Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites dans tous les domaines.

Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Savoir reformuler ses propos, interagir de façon naturelle.

Le cours se compose en 3 enseignements :

Pratique LSF (Cédric Piétain) : 3h par semaine

Thème (Pénélope Houwenaghel) de la LSF vers le français, 1h une semaine sur 2

Version (Stéphane Gonzalez) du français vers la LSF. 1h une semaine sur 2, cours hybride.

Les cours de thème et version permettent un travail approfondi de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques sur des structures choisies, en français et en LSF.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1+ du CECRL en fin de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC 3 Acquérir une méthodologie de travail en linguistique

UE 3.1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE OU DU STAGE

Enseignement : Préparation au stage

Enseignant : Emmanuelle CANUT

Contenu

Ce cours vous accompagnera dans votre recherche de stage. Nous accueillerons des intervenants qui évoqueront des opportunités de stage et qui vous renseigneront sur tous les aspects administratifs (convention de stage, demande de bourses).

Nous aborderons la pratique de l'observation en stage ainsi que la méthodologie de travail pour la rédaction du rapport de stage.

Compétences visées

- Savoir élaborer une veille pour la recherche du stage
- Identifier des structures et mieux connaître les contextes professionnels FLE/S
- Construire un réseau professionnel, élaborer son CV
- Être capable d'élaborer une grille d'observation
- Connaître la méthodologie de rédaction du rapport de stage

BCC 4 Se former en didactique des langues

UE 4.1 Fondamentaux didactique et acquisition des langues

Enseignement : Didactique 1

Enseignants : Evelyn ROSEN-REINHARDT, Mahamadou DOUMBIA



Contenu

Ce cours est une initiation à la didactique du français langue étrangère. Après avoir passé en revue les différents courants méthodologiques de la didactique du FLE, nous analyserons des manuels pédagogiques et autres ressources pédagogiques nécessaires à la composition d'un cours de langues. On apprendra à créer une unité didactique en fonction d'un niveau demandé et à adapter des ressources existantes en contexte pour faire une fiche sur mesure. Les étudiants seront initiés à la méthodologie de la fiche pédagogique, seront amenés à la tester en contexte professionnel et à avoir un retour réflexif sur son utilisation lors d'une pratique de classe.

Compétences visées

Le cours a pour objectif d'apprendre à créer une séquence de cours et d'appliquer une fiche pédagogique en contexte professionnel.

Bibliographie

Beacco J.C. (2007), *L'Approche par compétences dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier

Conseil de l'Europe, (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier

Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français*. CLE International.

Cuq, J.-P., Gruca, I. (2017), 4^{ème} édition, *Cours de didactique du français langue seconde et étrangère*. Grenoble, PUG.

Rosen-Reinhardt E., Reinhardt C., Robert J.-P. (2022), *Faire classe en FLE – une démarche actionnelle et pragmatique*, Paris, Hachette FLE, 2^{ème} édition.

Évaluation : Présentation d'un portfolio *ad hoc* réalisé étapes par étapes lors des TD.

Enseignement : Acquisition/apprentissage du langage et des langues 1

Enseignante : Emmanuelle CANUT



Contenu

Cet enseignement se propose de présenter un panorama des principales théories et méthodes en acquisition du langage. Nous aborderons les différentes théories : behaviorisme, générativisme, constructivisme, interactionnisme et les orientations actuelles de la psycholinguistique développementale. Ce panorama sera également éclairé par les apports de l'approche interlangue, pour mieux comprendre l'acquisition d'une langue étrangère/seconde et s'interroger sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel (le rôle de la langue maternelle et des langues précédemment acquises, par exemple).

Compétences visées

Avoir une connaissance générale des principales théories du champ de l'acquisition du langage et des langues. Être capable de repérer dans un texte d'auteur les orientations épistémologiques, théoriques et méthodologiques.

Bibliographie indicative

Bronckart J.-P., 1977, Théories du langage. Une introduction critique, Mardaga.

Florin A., 1999, Le développement du langage, Dunod.

Gaonac'h D., 1991, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Hatier-Didier.

Kail M., Fayol M., 2000, L'acquisition du langage. Le langage en développement. Tome 1 et 2, P.U.F., Paris.

Évaluation : Écrit

UE 4.2 Professionnalisation FLE

Enseignement : Interventions professionnelles

Enseignante coordinatrice de l'UE : Juliette DELAHAIE

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant constitué d'interventions de professionnels du FLE.

Ce cours aura lieu à la fois à distance (quelques webinaires peuvent être planifiés) et sur site.

Le programme sera donné lors de la réunion de rentrée et indiqué sur la page Moodle du cours.

Évaluation : pas d'évaluation pour ce cours mais présence obligatoire

Enseignement : Évaluation et certifications

Enseignante : Dorothée DUPLEIX (Coordinatrice pédagogique le Pôle formation)  Erasmus+

Contenu

Il s'agira, dans un premier temps, de se familiariser avec les grands principes du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* afin de placer l'évaluation au sein de l'approche actionnelle. Nous définirons, ensuite, dans le détail, les différents types d'évaluation, leur origine et leurs spécificités afin d'en comprendre leur finalité et de les intégrer à la classe de langue.

Les différentes certifications existantes en FLE seront présentées de manière très pratique afin d'en souligner leur importance dans le parcours d'un candidat mais aussi pour se préparer au rôle d'examineur/correcteur qui peut incomber aux professeurs de FLE.

Compétences visées

- Formation aux principes et à la méthodologie de l'évaluation ;
- Présentation des différents d'outils d'évaluation en FLE et de leurs enjeux ;
- Création d'outils d'évaluation

Bibliographie

Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris. Didier.

Mègre B. et RIBA P. (2015). *Démarche qualité et évaluation en langues*. Paris. Hachette.

Lussier D. & Turner C. (1995). *Le point sur l'évaluation en didactique des langues*. Anjou : Centre éducatif et culturel.

Scallon G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Bruxelles : De Boeck.

Tagliante C. (2005) *L'évaluation et le Cadre européen*. Paris : CLE International.

Évaluation

Exposé en classe et devoir maison (conception d'un test)

Enseignement : Numérique et FLE

Enseignante : Pascale LÉBOUCHER

Contenu

Au cours du semestre, les étudiant.e.s approfondiront leurs connaissances théoriques liées à l'intégration du numérique dans l'enseignement des langues et mettront ces connaissances en application afin d'analyser et de développer des pistes permettant d'enseigner différentes compétences langagières en FLE.

- Découverte et analyse de sites Internet dédiés à l'apprentissage du FLE en lien avec la mise en place du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

- Recherche, expertise et typologie des ressources numériques récentes : générateurs d'exercices, applis Smartphone pour réviser, mutualiser, etc.

- Expérimentation avec des outils d'intelligence artificielle générative.

- Mise en place de dispositif d'enseignement en lien avec la classe : les ressources humaines et matérielles, le rôle du tuteur/ enseignant, l'unité didactique.

Compétences visées

Ce cours a pour objectif de développer chez les étudiant.e.s une approche pratique, réflexive et critique vis-à-vis de l'intégration du numérique dans l'enseignement du FLE, ainsi qu'à les préparer à l'analyse/expertise/intégration des outils numériques destinés à l'apprentissage du FLE.

Bibliographie

Barrière I., Emile H. & Gello F. (2011) Les TIC, des outils pour la classe, Grenoble, PUG

Bigot, V., Ollivier, C., Soubrié, T. et Noûs, C. (2021) « Introduction. — Littératie numérique, penser une éducation langagière ouverte sur le monde », *Lidil* [En ligne], 63.

Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), Pratiques et projets numériques en classe de FLE, CLE International, Paris

Guichon N. (2012), Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues, Didier, Paris

Mangenot F., (2017), Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique, Hachette FLE, Paris

Mangenot F., Louveau E. (2006) Internet et la classe de langue, CLE International, Paris

Ollivier & Puren C. (2012), Le web 2.0 en classe de langue, Ed. Maison des Langues, Paris

Évaluation : précisée en début de cours

BCC 5 Projet de l'étudiant

UE 5.1 Projet de l'étudiant

Enseignement : Offre transversale de l'université

L'étudiant peut choisir librement une UE parmi l'offre de l'établissement

L'étudiant inscrit en option FLS Public sourd, suivra au titre de cette UE un deuxième cours de LSF.

Contenu des UE : Master 1 FLE - Semestre 2

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1

Enseignement : Grammaire du français

Enseignant : Fayssal TAYALATI



Contenu

Ce cours, consacré à la grammaire du français, a pour objectif de présenter les principes internes organisateurs d'une phrase ainsi que les propriétés des éléments qui la constituent. Il sera question aussi bien des phrases simples que des phrases complexes. Après une définition de ce qu'est une phrase, nous ferons le tour des fonctions syntaxiques, des parties grammaticales et de l'articulation entre les fonctions et les parties constitutives d'une phrase simple. La deuxième partie, laquelle s'appuie sur les principes mis en avant dans la partie précédente, portera sur l'organisation interne des types de phrases complexes. Le cours sera également l'occasion de comparer le français à d'autres langues sur des points ponctuels afin de sensibiliser les étudiants au caractère non universel de certaines définitions / catégories.

Compétences visées

Capacité à identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase et à proposer une description grammaticale argumentée.

Bibliographie

ARRIVE, M., GADET, F. & M. GALMICHE, (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

CHARAUDEAU, P., (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

CHARTRAND, S.-G. (dir.), (1996). *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*. Editions Logiques.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & R. RIOUL, (1994 et rééditions). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

WILMET, M., (1997). *Grammaire critique du Français*. Bruxelles : Duculot.

Évaluation

Devoir sur table et dossier

UE 1.2 LINGUISTIQUE 2

Enseignement : Didactique de la phonétique

Enseignantes : Adèle JATTEAU / Claire ARANEGA



Contenu

Ce cours propose une introduction à la phonétique et à la phonologie du français (dimensions articulatoire et contrastive des consonnes et voyelles, variation, règles ou phénomènes spécifiques à la langue, dimensions prosodiques, etc.), à leur acquisition L2, ainsi qu'une introduction à la didactique de la prononciation (difficultés spécifiques des apprenants du français, stratégies de remédiation, étude de la Méthode Verbo-Tonale). Y sont également abordées des questions connexes, telles que celles de la norme et de la variation en prononciation.

Compétences visées

Connaissance de la phonétique et de la phonologie du français, aptitude à les présenter ; capacité à reconnaître et comprendre l'origine des difficultés (spécifiques) de prononciation des apprenants du français et aptitude élémentaire à l'améliorer.

Bibliographie

Canault, M. (2017). *La phonétique articulatoire du français*. De Boeck supérieur.

Detey, S. et al. (dir.). 2016. *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*. Paris : CLE International.

Lauret, B. 2007. *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*. Hachette, Paris.

Sauvage, J. & M. Billières (dir.). 2019. *Enseigner la phonétique d'une langue étrangère. Recherches en didactique des langues et des cultures Les cahiers de l'Acedle* 16.1. <https://doi.org/10.4000/rdlc.4219>

Évaluation

Un devoir surveillé et un dossier (en groupes).

BCC 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignants : Martine EISENBEIS (FLE), Nhi NGUYEN /Annick RIVENS (Anglais), Misael Fonseca (Espagnol)

Contenu

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).

- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs : test de positionnement, entretien individuel, feuille de route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

travail en autonomie au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation

tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,

séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)

participation aux activités de la plateforme : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux

ateliers de production orale - (facultatif) participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

Enseignement : perfectionnement LSF

Enseignants : Cédric PIETAIN, Pénélope HOUWENAGHEL et Stéphane GONZALEZ

Ce cours est réservé aux étudiants qui s'inscrivent dans un parcours 'français langue seconde pour public sourd', et qui peuvent attester d'une compétence en LSF au minimum B1.

Contenu

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe.

Appréhender les différents types de discours.

Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites dans tous les domaines.

Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Savoir reformuler ses propos, interagir de façon naturelle.

Le cours se compose en 3 enseignements :

Pratique LSF (Cédric Piétain) : 3h par semaine

Thème (Pénélope Houwenaghel) de la LSF vers le français, 1h une semaine sur 2

Version (Stéphane Gonzalez) du français vers la LSF. 1h une semaine sur 2, cours hybride.

Les cours de thème et version permettent un travail approfondi de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques sur des structures choisies, en français et en LSF.

Compétences visées

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1+ du CECRL en fin de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC 4 Se former en didactique des langues

UE 3.1 FONDAMENTAUX DIDACTIQUE ET ACQUISITION DES LANGUES

Enseignement : Acquisition/apprentissage du langage et des langues 2



Enseignante : Emmanuelle CANUT

Pré-requis

Acquisition et apprentissage du langage et des langues 1

Contenu

Ce cours a pour but de consolider les bases théoriques sur l'acquisition d'une langue première/seconde/étrangère introduites au 1er semestre à travers l'étude de corpus centrée sur l'analyse des interactions entre locuteurs natifs/non natifs, dans différents genres de discours et dans différentes situations (guidée/non guidée, formelle/informelle). La question de la posture langagière professionnelle dans le cadre didactique de l'apprentissage/enseignement d'une langue sera plus particulièrement abordée.

Compétences visées

Avoir une connaissance de l'approche interactionnelle dans l'acquisition d'une langue et être capable de constituer et d'analyser un corpus oral pour identifier le processus d'appropriation linguistique et le rôle de l'interactant.

Évaluation

Dossier

Enseignement : Didactique 2 (culturel et interculturel en FLE)



Enseignante : Huiyun HU

Contenu

Dans ce cours, il s'agira de fournir les bases nécessaires à un enseignement interculturel des langues qui seront les suivantes :

- des bases notionnelles : les notions de culture et d'interculturel en didactique des langues d'un point de vue diachronique et synchronique (l'interculturel dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)
- des savoir-faire pratiques : application de ces théories à l'enseignement interculturel du FLE à partir de supports spécifiques, des interactions verbales en français et en espagnol.

Nous verrons ensuite comment adopter une démarche interculturelle dans un cours de FLE.

Compétences visées

Savoir utiliser des notions linguistiques et sociologiques pour concevoir une séance de FLE centrée sur l'interculturel et la pragmatique interculturelle.

Bibliographie

- Byram M., Zarate, G. et Neuner G. (1997) : *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues*, Conseil de l'Europe.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992-1994) : *Les interactions verbales*, t.II et t.III, Armand Colin.
- Mangiante, J.-M. (2015). La démarche interculturelle dans la didactique du FLE : Quelles étapes pour quelles applications pédagogiques ? *Cultures, éducation, identité : Recompositions socioculturelles, transculturalité et interculturalité*, 122-132.
- Porcher, L. (1996) : "*Cultures, culture*", FDM, Recherche et application.
- Zarate, G. (1986) : *Enseigner une culture étrangère*, Paris, Hachette.

Évaluation : présentation orale + dossier réflexif

UE 3.2 PROFESSIONNALISATION FLE

Enseignement : Interventions professionnelles

Enseignants : Intervenants extérieurs (coordination : Juliette DELAHAIE)

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant exclusivement constitué d'interventions de la part de professionnels du FLE :

- Jérôme Lecerf (6h) : de formation à la pédagogie Roeland (théâtre et entraînement à l'oral)
- Quentin Zommer (3h) : l'enseignement du FLE dans le secondaire au Royaume-Uni
- Richard Bossuet (6h) : enseigner le français avec TV5 Monde
- Séminaire de recherche en Didactique des langues (3h)

Programme susceptible d'être modifié

Évaluation

Synthèse écrite de l'ensemble des interventions.

Enseignement : Linguistique de la LSF 2 (pour les étudiants inscrits en FLS public sourd)

Enseignante : Annie RISLER

Pré-requis

Les exercices pratiques menés en cours nécessitent un niveau B1 minimum en LSF.

Contenu

Ce cours fait suite au séminaire Linguistique LSF1

L'étude de la syntaxe spatiale de la LSF se poursuit à travers l'étude des constructions engendrées par les différentes catégories de verbes, le marquage des arguments et les pointages.

Compétences visées

Développer un discours métalinguistique sur la langue des signes française

Repérer les constructions en LSF

Bibliographie

Engberg-Pederson E., 2003, From pointing to reference and predication in Danish Sign Language, in S. Kita (ed) *Pointing: where Language, Culture and Cognition meet*, Lawrence Erlbaum Associates, p.269-292

Meir, I., Padden, C., Aronov, M., & Sandler, W., 2007, Body as subject. *Journal of Linguistics*, 43(3), 531-563. doi:10.1017/S0022226707004768

Risler A., 2016, Parler de soi, parler des autres : autpointages et prises de rôles, in *L'information Grammaticale* n°149, ed Peeters, p45-54

Enseignement : Didactique de la grammaire



Enseignant : Mahamadou DOUMBIA

Contenu

Dans un premier temps, nous aborderons les questions fondamentales qui se posent concernant l'enseignement / apprentissage de la grammaire. Nous explorerons les démarches possibles pour traiter la grammaire en classe de FLE : grammaire implicite / explicite ; apprentissage inductif vs déductif, la relation entre objectifs linguistiques et fonctionnels, la découverte des règles et des activités de conceptualisation, l'utilisation des documents authentiques, l'intérêt de la grammaire contrastive, l'intérêt de la contextualisation grammaticale à partir de la langue d'origine. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à analyser la place de la grammaire dans les manuels de FLE tout en développant des axes de réflexion sur l'enseignement de la grammaire dans la classe de langue à partir de la théorie de la transposition didactique. Il s'agira, enfin, de construire des outils pour favoriser la description de la langue dans une classe de FLE.

Compétences visées

- Être capable de définir le terme polysémique « grammaire » ;
- Questionner ses représentations sur la « grammaire » ;
- Comprendre les enjeux de la description de la langue dans un environnement type *apprentissage guidé* ;

- Être capable de repérer les objectifs grammaticaux d'une séance didactique (à travers les manuels) et d'en identifier les forces et les faiblesses afin d'adapter ses pratiques enseignantes ;
- Développer la conceptualisation grammaticale et les exercices de grammaire au sein d'une séquence didactique en lien avec les connaissances linguistiques abordées dans le cours « grammaire ».

Bibliographie

Beacco J.-C., 2010, *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*, Didier.

Besse H. et R. Porquier, 1991, *Grammaire et didactique des langues*, Paris, Hatier/Didier.

Camussi-Ni M.-A. & Coateval A., 2013, *Comprendre la grammaire. Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE*, PUG.

Chevallard, Y., ([1985] 1991, *La transposition didactique*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Cuq J.P., 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE*, Paris, Didier/Hatier.

De Salins G.-D., 1996, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Hatier/Didier.

Germain C. & H. Seguin, 1998, *Le point sur la grammaire*, Paris, Clé International.

Évaluation

Indiquée en début de cours

UE 3.2 MENER UNE REFLEXION DE TERRAIN

Enseignement : Stage professionnel

Rapport de stage réalisé à partir d'un stage réalisé dans un organisme ou une institution.

Se reporter au document de consignes (sur la plateforme Moodle)



ENCADREMENT POUR LE SUIVI DU STAGE MASTER 1 DFLE/S

Pour la rédaction du rapport de stage et les stages des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la plateforme Moodle.

Enseignants référents de l'Université de Lille pour le suivi des stages de Master 1

(À contacter dès le mois de décembre / janvier)

- **Emmanuelle CANUT** : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle) : acquisition/apprentissage des langues première et seconde, langue et migration, langage simplifié.
- **Juliette DELAHAIE** : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle.
- **Mahamadou DOUMBIA** : didactique des langues, didactique des disciplines (géographie, sciences...), pratiques de reformulation, interactions de classe, appropriation des savoirs, enseignement bilingue, plurilinguisme.
- **Huiyun HU** : didactique du FLE, phraséologie, acquisition du lexique, sociolinguistique.
- **Adèle JATTEAU** : phonétique et phonologie, didactique de la prononciation.
- **Pascale LÉBOUCHER** : étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.
- **Marie LEFELLE** : didactique du FLE, Français Langue Professionnelle, Français sur Objectif Spécifique, Français Langue d'Intégration ; collocations spécialisées ; sociolinguistique ; français parlé ; apports de l'IA à l'enseignement des langues.
- **Annick RIVENS** : étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.
- **Évelyne ROSEN-REINHARDT** : contextualisations du CECR (en particulier étude et élaboration de référentiels et de portfolios), étude de l'agir enseignant et des pratiques d'évaluation, étude des trajectoires d'apprentissage, étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.

Des enseignants extérieurs à l'université de Lille ou des professionnels ayant le statut de docteur sont également susceptibles d'encadrer des étudiants dans le cadre de projets spécifiques.



Master 2 FLE

Structure des enseignements

Le premier semestre est consacré aux cours. Les travaux liés aux cours doivent être finis mi-janvier. Le second semestre, à partir de février, est consacré au projet ou à votre recherche sur le terrain (minimum 3 mois et demi)

L'essentiel des séminaires a lieu au semestre 3 mais certaines options sont ouvertes au S4.

Les redoublements ne sont accordés qu'exceptionnellement.

La présence aux cours est obligatoire sauf pour les étudiants salariés ayant obtenu un accord préalable du responsable de la formation.

SEMESTRE 3 présentiel	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6	
UE1.1 Linguistique 1		O
- Linguistique comparée (FLE)		C
-Linguistique de la LSF 3 (signeurs confirmés)		C
UE1.2 Linguistique 2		O (1/2)
- Sociolinguistique des contacts de langue (FLE)		C
-Linguistique de la LSF 4 (signeurs confirmés)		C
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/4)
UE2.1 Langues vivantes		O
- Autoformation anglais		C
- Autoformation FLE (pour les non natifs)		C
- Autoformation espagnol		C
-Langue des Signes (parcours LSF)		C
BCC3. Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels	15	
UE3.1 Recherche	6	O
Méthodologie du projet d'ingénierie		O
Méthodologie de la recherche		O
UE3.2 Savoirs professionnels et universitaires en FLE	9	O
Acquisition/apprentissage du langage et des langues 3		O
Français sur objectifs spécifiques		O
Agir enseignant		O
BCC4. Préprofessionnalisation	6	C (1/3)
Option ingénierie professionnelle		
UE4.1 Projets numériques en FLE		O
UE4.2 Centre de ressources et autoformation accompagnée		O
Option langue et migration		
UE4.1 Français langue de scolarisation / français langue d'intégration		O
UE4.2 Alphabétisation en français langue seconde		O
Option FLS pour public sourd		
UE4.1 Français langue de scolarisation / français langue d'intégration		O
UE4.2 Alphabétisation en français langue seconde		O

SEMESTRE 4	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix
BCC1. Professionnalisation	30	

UE1.1 Stage professionnel	27	0
<i>Préparation au stage</i>		0
<i>Stage</i>		0
<i>Mémoire</i>		0
UE1.2 Gestion de projet	3	0



Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 3

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1 (AU CHOIX POUR LES ETUDIANTS EN PRESENTIEL)

Enseignement : Linguistique comparée

Enseignante : Marie LEFELLE

Pré-requis : Aucun

Contenu :

Prendre du recul à l'égard de sa langue maternelle et ne pas considérer le système de sa langue comme référence absolue : voici quelques-unes des difficultés fondamentales qui se posent à un futur enseignant de FLE.

Ce cours propose une réflexion sur la diversité des structures linguistiques à travers une approche contrastive mobilisant des langues aussi bien apparentées qu'éloignées du français (arabe, chinois, turc, wolof, etc.). Il met l'accent sur les variations typologiques (ordre des mots, temps, aspects, catégorisation, etc.) et interroge les effets de ces différences sur l'apprentissage et l'enseignement du Français Langue Étrangère. Une attention particulière est portée aux langues premières des publics migrants en contexte francophone. L'objectif est d'aider les futurs enseignants à mieux anticiper les difficultés ou les facilités liées à la langue d'origine des apprenants, afin de développer des pratiques d'enseignement adaptées, contextualisées et inclusives.

Compétences visées :

Être capable de distinguer les types de langues.

Être capable de mener une analyse linguistique contrastive.

Comprendre les mécanismes qui engendrent la diversité linguistique ainsi que leurs implications sur l'apprentissage/enseignement du FLE.

Bibliographie :

Comrie, B. 1989. *Language universals and linguistic typology: syntax and morphology*. Chicago: University of Chicago.

Hickmann, M. & Robert, S. 2006. *Space in Languages: linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam: John Benjamins.

Klein, W. 1994. *Time in Language*. New York: Routledge.

Langues et Grammaires du Monde dans l'Espace Francophone <https://lgidf.cnrs.fr>

Payne, T. 2006. *Exploring Language Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

Ringbom, H. & Jarvis, S. 2009. The importance of crosslinguistic similarities in foreign language learning. In M. H. Long & C. J. Doughty (éds.). *The handbook of language learning*. London : Blackwell.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues* Bern : Peter Lang.

World Atlas of Language Structures

Modalités de contrôle :

Dossier (de groupe) : un travail de terrain (observation + description d'une langue éloignée des langues déjà maîtrisées).

Enseignement : Linguistique LSF3

Enseignante : Annie RISLER

Contenu

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse.

Objectifs

Renforcer la maîtrise d'un discours métalinguistique sur la LSF, savoir repérer les phénomènes de perspective et de spatialisation à l'œuvre en LSF.

Faire la part entre 'être celui au nom duquel on parle', 'être celui dont on parle' et 'être celui dont on rapporte les paroles'

UE 1.2 LINGUISTIQUE 2

Enseignement : Sociolinguistique des contacts de langues  Erasmus+

Enseignante : Huiyun HU

Contenu

Ce cours a pour objectif de doter les étudiants d'un ensemble d'outils conceptuels et méthodologiques essentiels pour une analyse sociolinguistique dans des contextes sociaux variés. Dans un premier temps, une initiation aux notions clés de la sociolinguistique permettra de comprendre les dynamiques entre langue(s), société et identités. La seconde partie du cours sera consacrée à l'exploitation de méthode d'enquête sociolinguistique, qui seront mises en œuvre dans une étude exploratoire faisant l'objet de l'évaluation finale. Les étudiants seront ainsi amenés à mobiliser de façon concrète les connaissances acquises pour observer et interpréter des phénomènes langagiers en contexte.

Compétences visées

Être capable de mobiliser les concepts de la sociolinguistique pour analyser les relations entre langues, société et identité ;

Être capable de concevoir et mener une enquête sociolinguistique en appliquant des méthodes appropriés de collecte et d'analyse de données ;

Être capable de décrire et d'interpréter des phénomènes langagiers en contexte, en adoptant une posture réflexive et analytique.

Évaluation

Dossier

Bibliographie

Blanchet P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris : Ed. Textuel

Bulot T. & Blanchet P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*. Paris : Editions des archives contemporaines.

Labov W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Ed. de Minuit.

Moreau M.L/ (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.

BCC 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignants : Martine EISENBEIS (FLE), Nhi NGUYEN (anglais), Misael FONSECA (espagnol)

Contenu

Cette UE consiste en un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues (CRL). Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

Le FLE est réservé aux étudiant-e-s de l'international non nativement francophones.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les personnes issues d'une licence en études anglophones, les étudiant-e-s travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).

- Les personnes en deçà du niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même tout au long de l'année.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

- **accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs** : test de positionnement, entretien individuel, feuille de route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,
- **travail en autonomie** au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation
- **tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage**, séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite, ...)
- **participation aux activités de la plateforme** : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux
- **ateliers de production orale** (facultatif) : participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem
Ces modalités seront adaptées pour les étudiant-e-s inscrit-e-s au M2 à distance.

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

Enseignement : Perfectionnement LSF1

Enseignants : Damien Ducasse, Stéphane Gonzalez

Contenu :

Cours de pratique de la LSF, d'approfondissement de la maîtrise de la LSF au niveau B2.

Travail ciblé de structures grammaticales de la LSF lors d'exercices de thème F/ LSF.

La maîtrise des outils de capture et partage de vidéos est nécessaire.

Compétences visées :

Développer l'expressivité dans le jeu corporel et mimique.

Approfondir la maîtrise de la LSF, et la finesse de son analyse.

BCC 3 Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels

UE 3.1 RECHERCHE

Méthodologie du projet d'ingénierie

Enseignantes :Emmanuelle CANUT et Huiyun HU

Contenu

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique pour mettre en œuvre un livrable dans le cadre d'une pratique pédagogique. On commencera par identifier les procédés et les stratégies à adopter pour élaborer un dispositif de formation dans une institution, à repérer les acteurs-clés dans un projet d'ingénierie et à mettre en place un calendrier d'action pour faire des choix d'organisation. Nous mènerons une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés par la formation (méthodes et ressources pédagogiques). Le cours permettra donc d'analyser des descriptifs de formation et à réaliser un travail collaboratif afin d'adapter et/ou de concevoir des supports, des outils et des activités de formation. Les différents outils de faisabilité d'un projet seront étudiés ainsi que les moyens pour évaluer le projet de formation.

Compétences visées

Développer la capacité à analyser un contexte pédagogique précis et répondre à un appel d'offre, formaliser une démarche de projet

Évaluation

Dossier

Méthodologie de la recherche

Enseignant : Mahamadou DOUMBIA

Objectifs

Acquérir une posture d'enquête qui repose sur la clarification de ses propres représentations sur les thèmes de recherche et d'enquête, la prise de distance par rapport à l'objet de la recherche, une réflexion sur les usages sociaux de la recherche (i.e. être capable d'identifier sa position (théorique /épistémologique / méthodologique dans une démarche d'enquête en sciences sociales).

Être capable de situer, sélectionner, et concevoir les principaux outils : recherche bibliographique, entretien, questionnaire, observation, traitement des données.

Être capable de se situer dans un type d'approche méthodologique (descriptive, explicative, compréhensive, expérimentale) et de le justifier.

Contenu

- Étapes de la recherche en sciences humaines

- Structuration d'un article scientifique.

- Recherche bibliographique en bibliothèque (utilisation des catalogues et navigation sur les principales plateformes de revues scientifiques SHS) et organisation bibliographique (formation Zotero).

Évaluation :

Un dossier individuel de méthodologie de la recherche envisagée pour le mémoire. Ce dossier pourra constituer une des bases du mémoire.

Bibliographie indicative

Bachelard G. (1983), *La formation de l'esprit scientifique, Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris : Vrin.

Blanchet P. & Chardenet P. (2011), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris : Éditions des archives contemporaines.

Catroux M. (2018), *Méthodologie de la recherche en didactique des langues*, Paris : Ellipses.

Charaudeau P. & Maingueneau D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

Cicurel F. (2002), « La classe de langue un lieu ordinaire, une interaction complexe », *AILE*, 16.

Daunay B., Reuter Y., Schneuwly B. (2011), *Les concepts et les méthodes en didactique du français*, Presses Universitaires de Namur.

Demaizière F. & Narcy-Combes J.-P. (2007), « Du positionnement épistémologique au données de terrain », *Les Cahiers de l'acedle*, 4.

Develay M. (2001), *Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques*, Issy-Les-Moulineaux : ESF chapitres 4-6.

Mucchielli A. (1991), *Les méthodes qualitatives*, Coll. Que sais-je ?, Paris : PUF.

Mucchielli A. (Ed.), (2004), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris : Armand Colin.

Narcy-Combes J.-P. (2005), *Didactique des langues et TIC - Pour une recherche-action responsable*. Paris : Ophrys.

Paillé P. & Mucchielli A. (2008), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Popper K. (1979), « Les deux visages du sens commun », in *La connaissance objective*, Flammarion, Champs, pp. 83-102.

Puren C. (1999), « L'observation de classes », *ÉLA revue de didactologie des langues-cultures*, n° 114, avril-juin

Puren C. (s.d.), « Méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures ».

Schön D. (1994), *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les éditions logiques.

Schurmans M.-N. (2006), « Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales », *Carnets des sciences de l'éducation*, Université de Genève.

Enseignement : Ateliers logiciels (6 h. par outil). Facultatif

Enseignants et intervenants : Analyseurs morphosyntaxiques : Balvet A. ; Clan : Soroli E. ; Excel : Lesuisse M. ; LaTeX : Cardon R. ; Praat : Jatteau A. ; R : Lesuisse M.

Prérequis

- Analyseurs morphosyntaxiques

Aucun (avoir des connaissances élémentaires en grammaire est toutefois souhaitable).

- Clan

Aucun. Avoir des connaissances élémentaires en sémantique, syntaxe et morphologie sera un plus.

Il est également recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours.

- Excel

Aucun. Il est fortement recommandé d'apporter son propre ordinateur avec un logiciel feuille de calcul préalablement installé (Excel, Libre Office, Open Office). Pour les étudiants travaillant sur Mac, il est recommandé de ne pas utiliser Numbers qui n'offre pas l'intégralité des fonctions qui seront explorées. Libre office peut par exemple être installé gratuitement sous Mac.

- LaTeX

Aucun. Il est fortement recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours. La procédure d'installation des logiciels pour les systèmes d'exploitation courants (Windows, MacOS, Linux) sera indiquée aux étudiants avant le début de la formation. Un éditeur LaTeX en ligne sera proposé aux étudiants n'ayant pas accès à leur propre installation du logiciel.

- Praat

Aucun. Avoir des connaissances élémentaires en phonétique et/ou phonologie est toutefois un plus. Il est recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours.

- R

Aucun prérequis sur R n'est nécessaire. Toutefois, il est fortement recommandé de suivre la formation Excel au préalable ou d'avoir des connaissances solides des feuilles de calcul.

UE 3.2 SAVOIRS PROFESSIONNELS ET UNIVERSITAIRES EN FLE

Acquisition/apprentissage du langage et des langues 3

Enseignante : Emmanuelle CANUT



Pré-requis : aucun

Contenu

- Processus d'acquisition et apprentissage : des représentations communes aux conceptions cognitives, les différentes théories explicatives des processus et focalisation sur la conception interactionniste vygotkienne des relations entre apprentissage et enseignement.
- Apprendre à parler : différences et liens entre L1 et L2, étude des interactions natif-non natif et focalisation sur la notion de Séquences Potentiellement Acquisitionnelles et de schème dans l'approche linguistique de l'acquisition ; exploitation sur corpus.
- Dispositifs didactiques : analyse critique des interactions dans des séances de classe, exemples de dispositifs d'aide à l'apprentissage pour des élèves allophones avec focalisation sur la démarche de l'oral vers l'écrit avec la « dictée au formateur ».

Évaluation : Dossier

Enseignement : Français sur objectifs spécifiques

Enseignante : Marie LEFELLE



Contenu

Ce cours a pour objectif de former les étudiants à la conception de formations en FOS. Il s'agit de les initier à la démarche en FOS, en les guidant à travers les étapes nécessaires à l'élaboration d'un programme didactique sur mesure, depuis l'analyse de la demande jusqu'à la structuration pédagogique du cours.

Après avoir consolidé les distinctions entre français général, français de spécialité et FOS, le cours abordera successivement :

- l'identification et l'analyse d'une demande de formation (commanditaire ou institutionnelle),
- l'analyse des besoins langagiers, professionnels, méthodologiques et culturels des publics ciblés,
- la collecte et l'analyse de données (textes, discours professionnels, corpus, entretiens),
- la construction d'un programme (définition des objectifs, supports, progression, méthodologie),
- les modalités d'évaluation adaptées aux contextes professionnels ou universitaires,
- les spécificités du Français sur Objectif Universitaire : intégration universitaire, genres académiques,

méthodologie disciplinaire, travail sur corpus.

Le cours repose sur des études de cas réels (entreprises, associations, centres de formation), permettant aux étudiants de s'exercer à la formulation de propositions didactiques contextualisées.

Compétences visées

Analyser une demande de formation en langue dans une perspective finalisée (professionnelle ou universitaire) ;

Identifier les besoins langagiers, culturels et méthodologiques d'un public donné en lien avec ses activités cibles ;
Collecter, analyser et didactiser des données issues de discours professionnels ou de pratiques de formation ;
Élaborer un programme de FOS ou de FOU structuré autour d'objectifs de communication spécifiques ;
Concevoir des activités contextualisées intégrant des documents authentiques ou semi-authentiques ;
Proposer des modalités d'évaluation adaptées aux objectifs et au contexte institutionnel ;
Adopter une posture de médiateur linguistique et culturel, en intégrant les implicites du domaine professionnel ou académique ciblé.

Bibliographie

Lefelle M. & Mangiante J.-M. (2022), Apports des référentiels numériques de compétences en français professionnel à l'enseignement du français sur objectif spécifique. *Le FOS aujourd'hui État de la recherche en Français sur Objectif Spécifique*. Peter Lang.

Mangiante J.-M. (2018). Evolution de la démarche FOS aujourd'hui : Une ingénierie de formation en langue en contextes professionnel et académique. *Les cahiers de l'ASDIFLE*, 29.

Mangiante J.-M. & Parpette C. (2004). *Le français sur objectif spécifique*. Hachette.

Mangiante J.-M., & Parpette C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. PUG.

Mourlhon-Dallies F. (2008). *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Didier.

Richer J.-J. (s. d.). Genres de discours et FOS. *Points communs*, 3. Paris

Tran H., Cavalla C. & Tutin A. (2016). *Typologie des séquences lexicalisées à fonction discursive dans la perspective de la rédaction scientifique*.

Évaluation

Cours en présentiel et à distance : dossier + CC

Agir enseignant

Enseignante : Hélène RELAT

Contenu

Ce cours a pour objectif de présenter les outils nécessaires aux enseignant·e·s et aux futur·e·s enseignant·e·s afin de développer une pratique réflexive de la posture enseignante. Les étudiant·e·s seront amené·e·s à saisir les particularités de l'agir professoral à travers l'observation de pratiques de classe et l'étude des interactions enseignants-apprenant·e·s.

Compétences visées

- Comprendre les caractéristiques de l'activité enseignante
- Savoir identifier les émotions, les difficultés et les obstacles présents en situation d'enseignement de langue et prendre du recul par rapport à ses pratiques et à son style professoral
- Être capable d'analyser les interactions de classe pour en dégager des schèmes
- Identifier et analyser les obstacles dans la classe de langues
- Étudier la multimodalité dans la classe (gestuelle, gestion de l'espace classe)

Évaluation :

Les modalités seront précisées au premier cours

Bibliographie

Borg S. (2003). « Teacher cognition in language teaching: a review of research on what language teachers think, know, believe, and do ». *Language Teaching* no 36(2). pp. 81–109.

Chevallard, Y. (1985), *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble : La Pensée Sauvage.

Cicurel F. (2011). « De l'analyse des interactions en classe de langue à l'agir professoral : une recherche entre linguistique interactionnelle, didactique et théories de l'action ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* (149–150). pp. 41–55.

BCC 4 Pré-professionnalisation

Option ingénierie professionnelle

UE 4.1 Projets numériques en FLE



Enseignante : Marie LEFELLE

L'objectif de ce cours est de former les étudiants à penser l'usage du numérique dans l'enseignement du FLE en cohérence avec des principes théoriques solides, afin qu'ils puissent l'intégrer de manière pertinente et critique dans leurs futures pratiques professionnelles.

L'usage des technologies éducatives y est abordé comme un levier potentiel pour concevoir des activités authentiques, coopératives, signifiantes et situées. Ce cours vise donc à replacer les outils numériques dans une logique pédagogique structurée, centrée sur l'activité, la collaboration, l'autonomie et le sens.

Contenus abordés :

Plusieurs axes de réflexion guideront les séances :

- les apports et les limites des outils numériques selon les contextes d'enseignement (présentiel, hybride, distanciel) ;
- l'impact des usages numériques sur les stratégies d'apprentissage, la motivation et l'engagement des apprenants ;
- les transformations liées à l'essor des écritures numériques, en particulier les nouvelles compétences scripturales, la variation linguistique et les normes discursives en ligne ;
- l'analyse critique de dispositifs pédagogiques intégrant des outils tels que les réseaux sociaux, les jeux sérieux, la ludification ou les environnements immersifs ;
- l'Intelligence Artificielle appliquée à l'enseignement des langues : potentialités, limites, enjeux éthiques.

Compétences visées :

À l'issue du cours, les étudiants seront en mesure de :

- analyser un dispositif numérique en mobilisant des critères pédagogiques, linguistiques et techniques ;
- concevoir un scénario pédagogique intégrant un ou plusieurs outils numériques, en fonction d'objectifs d'apprentissage définis
- adapter l'usage d'un outil aux spécificités d'un public, à un niveau de langue et à un contexte d'enseignement donné ;
- évaluer de manière critique la pertinence d'un outil selon les apports cognitifs, méthodologiques et langagiers attendus ;
- adopter une posture réflexive sur les effets du numérique sur les pratiques langagières, les modalités d'interaction et les dynamiques pédagogiques ;
- questionner de manière nuancée les usages de l'Intelligence Artificielle dans les dispositifs d'apprentissage des langues, au-delà des effets de mode ou des discours technophiles.

Modalités d'évaluation :

Dossier

Bibliographie indicative

Bulat-Guzun, A. (2024). Principes de la gamification intégrés dans le manuel numérique de FLE. *Science and education: new approaches and perspectives*, pp. 364-371.

Cao, L., & Dede, C. (2023). Navigating a world of generative AI: Suggestions for educators. *The next level lab at harvard graduate school of education*, 5(2).

Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), *Pratiques et projets numériques en classe de FLE*, CLE International, Paris.

Nghi, T. T., Phuc, T. H., & Thang, N. T. (2019). Applying AI chatbot for teaching a foreign language: An empirical research. *International Journal of Scientific and Technology Research*, 8(12), pp. 897-902.

Warschauer, M., & Xu, Y. (2024). *Artificial intelligence for language learning: Entering a new era*.

UE4.2 Centre de ressources et autoformation accompagnée



Enseignante : Annick RIVENS

Contenu

Cette UE se propose d'aborder le fonctionnement d'un centre de ressources en langues tant du point de vue des ressources et des acteurs (tuteurs et apprenants) que de son existence institutionnelle. Nous combinerons trois niveaux d'approches : macro (le CRL et l'institution), méso (le dispositif d'autoformation) et micro (les ressources et les acteurs). A l'heure de l'institutionnalisation de l'enseignement numérique, où se situe le CRL et quelles sont les pratiques de formation attestées, pour viser quelles compétences langagières ?

Nous envisagerons la notion de « dispositif » pour répondre à ces questions, et chercherons à en déterminer les éléments essentiels, selon un continuum qui peut aller du dispositif en présentiel enrichi, au dispositif hybride voire la FOAD (Formation Ouverte et A Distance).

Par ailleurs, les pratiques développées reposeront sur le concept d'autoformation guidée, et de développement de l'autonomie de l'apprenant, qui peut se mettre au service de l'apprentissage des langues.

Le CRL de l'Université Lille servira de terrain d'observation et de recherche pour la mise en pratique des concepts abordés.

Des intervenants extérieurs pourront venir présenter des dispositifs en lien avec ces concepts.

Objectifs

- Maîtriser les concepts essentiels pour un montage de dispositif d'apprentissage des langues qui va de pair avec le développement de l'autonomie chez l'apprenant, au sein de ce dispositif.
- Prendre en compte les éléments essentiels pour le montage d'un tel dispositif et comprendre le fonctionnement d'un Centre de Ressources en Langues, d'un point de vue pédagogique et institutionnel.

Évaluation

Contrôle continu. Présentation d'un dossier dont les modalités seront précisées en début de formation.

Bibliographiques indicative

ALBERO Brigitte. 1998. « Les Centre de Ressources Langues ; interface entre matérialité et virtualité. » *Etudes de Linguistique Appliquée* n°112, « Ressources pour l'apprentissage : excès et accès », 469-482.

BARBOT Marie-José, 2000. *Les auto-apprentissages*. Collection Didactique des langues étrangères, Clé International.

CAZADE Alain éd. 2003. *Pratiques et Recherches en Centres de Langues*, ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

CIESKANSKI Maud. 2006 *L'accompagnement à l'autoformation en langue étrangère : Contribution à l'analyse des pratiques professionnelles - Étude des dimensions langagières et formatives des pratiques dites "de conseil" dans des systèmes d'apprentissage autodirigé en LE*, Thèse de doctorat, CRAPEL, Université de Nancy 2.

JACQUINOT-DELAUNAY Geneviève et MONNOYER Laurence. 1999. *Le dispositif : entre usage et concept*. HERMÈS n°25 - 1999.

POTEAUX Nicole. 2000. Nouveaux dispositifs, nouvelles dispositions, *Les langues modernes* n°3, « Dossier : les nouveaux dispositifs d'apprentissage des langues vivantes », 8-11.

POTHIER Maguy. 2003. *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. Paris : Ophrys.

RIVENS MOMPEAN Annick & SCHEER Regina. 2003. « Le Centre de Ressources en Langues : de l'outil satellite au dispositif intégré », in ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

Option langue et migration

UE4.1 Français langue de scolarisation/Français langue d'intégration

Enseignante : Virginie GEORGE



FLI :

Contenu : Le cours sera articulé autour de trois axes :

- un axe sociologique : politique des langues et politique d'accueil des migrants en France et en Europe
- un axe d'enseignement : entraînement à la création de cours de niveau A.1.1 notamment, pour un public d'adultes migrants

Compétences visées :

- Se familiariser avec l'enseignement du FLE à un public d'adultes migrants, et connaître les principaux débats liés aux notions de langue, d'identité et de migration, en France et en Europe
- être capable de construire une séquence de niveau A1.1

Bibliographie indicative :

ADAMI H., (2020), *Enseigner le français aux adultes migrants*, Hachette FLE, Paris.

BEACCO, J.-C., KRUMM, H.-J., LITTLE, D. & THALGOTT, P. (éds) (2017). *L'Intégration linguistique des migrants adultes. Les enseignements de la recherche*. Berlin, Boston : De Gruyter.

ETIENNE, S. (2008) : *Créer des parcours d'apprentissage pour le niveau A1.1*, Paris, Didier.

SCHNAPPER, D. (2007) : *Qu'est-ce que l'intégration*, Paris, Gallimard.

VICHER, A., ADAMI, H. et alii (2011). *Référentiel Français langue d'intégration*. Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté & Ecrimed Formation.

FLSco :

Contenu : Ce cours a pour finalité d'apporter une meilleure connaissance du champ spécifique du Français Langue de Scolarisation (FLSco) sur les plans théorique, didactique et pédagogique.

Compétences visées :

- S'approprier les concepts et notions en présence dans le champ du FLSco et identifier les contextes où le français est langue de scolarisation.
- Mener une réflexion sur les relations entre la langue et les matières scolaires à travers différents objets d'étude (discours de l'enseignant, manuels scolaires, textes institutionnels, ...).
- Analyser de manière approfondie un contexte spécifique du FLSco (la scolarisation des élèves allophones en France) afin de définir les besoins des apprenants et les principales composantes de l'enseignement/apprentissage.
- Identifier les spécificités de la didactique du FLSco et s'approprier quelques repères pédagogiques en s'appuyant sur des outils existants.

Bibliographie indicative :

BEACCO J.-C. et al.. (2016), *Guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.

CHISS J.-L. (dir.) (2008), *Immigration, école et didactique du français*, Didier, Paris.

DUVERGER J. (2005), *L'enseignement en classe bilingue*, Hachette, Paris.

PEUTOT F., CHERQUI G. (2015), *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*, Hachette FLE, Paris.

VERDELHAN-BOURGADE M. (2002), *Le français langue de scolarisation. Pour une pédagogie réaliste*, Presses Universitaires de France, Paris.

VIGNER G. (2009), *Le français langue seconde. Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette, Paris.

Évaluation commune aux deux blocs :

Réalisation d'un devoir maison, dossier (en groupe) + réalisation de travaux en contrôle continu (à préciser à la rentrée)

UE4.2 Alphabétisation en Français Langue Seconde



Enseignante : Céline BEAUGRAND

Contenu

Ce cours a pour finalité de former les étudiants à l'alphabétisation des adultes peu ou pas scolarisés antérieurement qui démarrent l'apprentissage de l'écrit dans une langue seconde. Après une rapide présentation des notions en jeu et des contextes, nous aborderons cette problématique dans une triple perspective : la connaissance du système orthographique du français, les processus d'acquisition qui s'engagent chez les apprenants et les perspectives didactiques qui en découlent. Ces apports s'articuleront à des activités pratiques d'analyse de supports, de didactisation de documents et de conception de séances en appui sur des démarches d'enseignement adaptées aux apprenants peu ou pas littéraciés.

Compétences visées

- S'approprier les notions d'alphabétisation, d'illettrisme et de littératie et les situer dans un contexte institutionnel au niveau national et international.
- Comprendre la complexité des processus d'appropriation en jeu dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, quelle que soit la langue.
- Appréhender l'organisation du système orthographique en français et les conséquences sur son enseignement/apprentissage.
- S'approprier les méthodes et outils existants pour l'évaluation et l'élaboration de parcours de formation adaptés.
- S'entraîner à la préparation de séquences didactiques en prenant en compte les spécificités des publics et leurs besoins.

Évaluation

Devoir sur table (2h) : questions de cours + analyse d'un support pédagogique

Bibliographie indicative

ADAMI H., (2020), *Enseigner le français aux adultes migrants*, Hachette FLE, Paris.

ADAMI H., ETIENNE S. (dir.), (2010), « Littéracie et alphabétisation des adultes : questions théoriques, andragogiques et didactiques », *Savoirs et formation. Recherche et pratiques*, Paris, AEFTI.

BEACCCO J.-C., DE FERRARI M., LHOTE G., TAGLIANTE C., (2005), *Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés)*, Paris, Didier.

BIANCO M. (2015), *Du langage oral à la compréhension de l'écrit*, Presse universitaire de Grenoble, Grenoble.

CATACH N., (1986) *L'orthographe française*, Paris, Nathan.

ECALLE, J., MAGNAN, A., (2021) (3e éd. mise à jour) [1ère édition : 2010]. *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*. Dunod.

FAYOL M., (2020) (3e éd. mise à jour) [1ère édition : 2013], *L'acquisition de l'écrit*. PUF.

KREEFT PEYTON J., & Young-Scholten, M. (2020). *Teaching Adult Immigrants with Limited Formal Education: Theory, Research and Practice*. Multilingual Matters

MINUZ, F., KURVERS, J., SCHRAMM, K., ROCCA, L., NAEB, R., (2022) *Literacy and second language learning for the linguistic integration of adult migrants*. Council of Europe.

Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 4

BCC 1 Professionnalisation

UE 1.1 STAGE PROFESSIONNEL

PRÉPARATION AU STAGE

Enseignante : Emmanuelle CANUT

Objectifs :

Accompagner la recherche de stage, préparer l'arrivée sur le lieu de stage, donner des éléments de contenu du rapport de stage.

Évaluation

Cet enseignement ne donne pas lieu à évaluation. Il est cependant indispensable de le suivre pour disposer de tous les éléments nécessaires à la réalisation du stage (ou de ce qui en tient lieu, en cas de reconnaissance du terrain professionnel valant stage), et du rapport de stage.

MÉMOIRE (+ STAGE)

Mémoire final réalisé à partir d'un stage ou de la reconnaissance d'un terrain professionnel valant stage dans un organisme ou une institution.

Soutenance devant un jury.

UE 1.2 GESTION DE PROJET

GESTION DE PROJET

Enseignante : Huiyun HU

Objectif :

Organisation de la journée des métiers du FLE qui aura lieu en décembre 2025



ENCADREMENT POUR LE MASTER 2 DFLE/S

Pour les stages et la rédaction du rapport de stage et du mémoire, des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la plateforme Moodle.

Enseignant-e-s référent-e-s pour le suivi des stages et du mémoire de Master

Université de Lille

- Céline **BEAUGRAND** : français langue seconde, alphabétisation en langue seconde, français langue de scolarisation, inclusion des élèves allophones, UPE2A, OEPRE, formation des formateurs.
- **Emmanuelle CANUT** : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle) : acquisition/apprentissage des langues première et seconde, langue et migration, langage simplifié.
- **Juliette DELAHAIE** : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle.
- **Mahamadou DOUMBIA** : didactique des langues, didactique des disciplines (géographie, sciences...), pratiques de reformulation, interactions de classe, appropriation des savoirs, enseignement bilingue, plurilinguisme.
- **Huiyun HU** : didactique du FLE, phraséologie, acquisition du lexique, sociolinguistique.
- **Adèle JATTEAU** : phonétique et phonologie, didactique de la prononciation.
- **Pascale LÉBOUCHER** : étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.
- **Marie LEFELLE** : didactique du FLE, Français Langue Professionnelle, Français sur Objectif Spécifique, Français Langue d'Intégration ; collocations spécialisées ; sociolinguistique ; français parlé ; apports de l'IA à l'enseignement des langues.
- **Cédric PATIN** : phonétique et phonologie du français, didactique de la prononciation
- **Annie RISLER** : linguistique de la langue des signes française ; les unités lexicales et leur variation ; le pointage en LSF ; expression du déplacement en LSF ; temps, aspect, modalité en LSF.
- **Annick RIVENS** : étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.
- **Évelyne ROSEN-REINHARDT** : contextualisations du CECR (en particulier étude et élaboration de référentiels et de portfolios), étude de l'agir enseignant et des pratiques d'évaluation, étude des trajectoires d'apprentissage, étude et élaboration de ressources et de dispositifs d'éducation et de formation en FLE, en FOU et en FOS.

Des enseignant-e-s extérieur-e-s à l'Université de Lille ou des professionnel-le-s ayant le statut de docteur sont également susceptibles d'encadrer des travaux dans le cadre de projets spécifiques :

Présentiel

- Dorothee **DUPLEIX** : didactique du FLE et de l'évaluation, certifications en FLE.
- Virginie **GEORGE** : français langue de scolarisation, UPE2A, EANA.



Les bibliothèques

Bibliothèque Michelet

Bâtiment A, salle A2.398, niveau Forum (couloir en face de l'amphi A2)
Départements Histoire et Histoire de l'art et archéologie

L'équipe

Responsable : Sandrine Gimenez
Adjointe : Élodie Plancot

Contact

03 20 41 62 73
bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00
Vendredi : 8h00 - 19h00
Aménagements des horaires lors des pauses
pédagogiques

Web et réseaux sociaux

michelet-biblio.univ-lille.fr
Instagram : michelet_ulille
Twitter : @Michelet_ULille
Facebook : @BibliothequeMicheletULille
Linkedin : Bibliothèque Michelet

Présentation de la bibliothèque

Les collections

33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** sont mis à disposition en libre-accès. On y trouve des monographies, usuels, cartes, manuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et des périodiques. Pour les ouvrages et revues classés en réserve, leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- **Pour l'histoire-géographie :**

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine* et *moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)

Le **fonds documentaire "Concours"** regroupe l'ensemble des documents destinés à préparer le CAPES en histoire-géographie et à l'agrégation d'histoire.

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque

- **Pour l'histoire de l'art :**

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. Les "arts divers" regroupent le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre*, etc.

Les équipements et espaces de travail disponibles

La bibliothèque dispose de 210 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation en ligne ou à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiante et étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux personnes malvoyantes.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.





Bibliothèque des Sciences de l'antiquité (BSA)

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0
Département Langues et cultures antiques

L'équipe

Responsable : M. Christophe Hugot

Contact

Tél. 03.20.41.64.07
bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00

Vendredi : 8h00 - 19h00

Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours.

Des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances.

Web et réseaux sociaux

Site de la BSA : bsa.univ-lille.fr

Insula, le blog : insula.univ-lille.fr

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille

Youtube : [@bsalille3697](https://www.youtube.com/@bsalille3697)

Présentation de la bibliothèque

Les collections

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 50 000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, etc.) sont en consultation sur place uniquement.



Bibliothèque Humanités

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact

03 20 41 61 81

bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services

Lundi au jeudi : 8h00 - 20h00

Vendredi : 8h00 - 19h00

Web et réseaux sociaux

bhuma.univ-lille.fr

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

Présentation de la bibliothèque

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient plus de 100 000 documents (monographies et périodiques). Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation). Elle abrite et fait vivre les collections d'excellence (CollEx) de l'Institut Éric Weil.

Les documents sont signalés sur le catalogue commun du Lillocat. La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques : <https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Deux postes informatiques sont dédiés à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique

La bibliothèque propose de nombreuses manifestations littéraires, artistiques ou philosophiques. Depuis les ateliers d'écriture littéraire et les séances de lecture publique (La Sirène) jusqu'aux événements organisés en lien avec les activités de recherche et de formation (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre, réception annuelle de la radio France Culture et de son prix « Roman des étudiant »). Toutes les manifestations sont ouvertes à toutes et tous et sont annoncées à l'avance sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

Construisez votre parcours de formation

Site web : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à son projet personnel, ses aspirations et ses goûts, et choisir parmi une offre de formation très large. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'inter-disciplinarité. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Sauf exceptions, tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).

informés des modalités d'organisation des études. Ils découvrent les services supports (learning center, centres ressources en langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.) et tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « Projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, et vous devrez vous y inscrire à chaque semestre de la Licence. Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 2 au 14 septembre, selon votre choix d'enseignement) et janvier (du 6 au 14 janvier).

L'UE Projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

Des enseignements transversaux : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet personnel et professionnel, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une autre langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.

Les modalités d'évaluation sont en **Contrôle Continu Intégral (CCI)** : une seconde chance est proposée en fin de semestre et est **obligatoire**. Il n'y a donc pas de session de rattrapage.

Des enseignements ouverts, proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.

Des enseignements spécifiques : votre département de formation a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, ou une initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée (sur le site du campus Cité Scientifique, sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin, sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing).

Vous trouverez toutes les informations utiles (contacts, calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emploi du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur votre ENT, auprès de votre secrétariat pédagogique et/ou sur les pages Moodle du service des enseignements transversaux, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Lille-Moulins-Ronchin

- Moodle université de Lille / Transversal / Service des Enseignements Transversaux Pont-de-Bois





Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

Identité numérique

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type `prenom.nom.etu@univ-lille.fr`.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

Se connecter au réseau sans fil - wifi

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

Environnement numérique de travail (ENT) : applications, actualités et intranet

L'environnement numérique de travail (ENT) est un espace virtuel personnel protégé par un identifiant de connexion et un mot de passe. Grâce à son moteur de recherche performant et accessible sur toutes les pages, vous avez accès à de nombreuses informations pratiques sur votre scolarité et votre vie quotidienne à l'université. En plus de ces informations, l'ENT vous donne également accès à un certain nombre d'applications utiles à votre scolarité. Des fiches explicatives et des tutoriels sont disponibles pour vous aider à les prendre en main. C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

Application lilu

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres. Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles. Et enfin, l'emploi du temps est accessible pour de nombreuses formations.

Messagerie et agenda en ligne

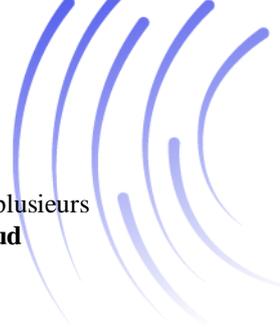
Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

Sauvegarde / stockage

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.



Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-riche-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

Travailler à distance Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

Ressources en ligne : dÉcouvrir, apprendre, comprendre, rÉviser

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des pré requis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

Big Blue Button

BigBlueButton est intégré directement à la plateforme pédagogique Moodle pour lancer une classe virtuelle et propose l'option "réunions privées" pour le travail de groupes. BigBlueButton est également accessible via la plateforme Pod qui permet de planifier des classes virtuelles et d'enregistrer les sessions.

Accéder À ces outils

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

Infotuto, des ressources pour les services numériques

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CLIL : Centre de langues de l'Université de Lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.
- le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat et qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le pôle didactique transversal coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil_ulille](https://www.instagram.com/clil_ulille)

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clilidelang/

Pôle Delang : Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication

Les enseignements sont assurés par des équipes locales :

- l'équipe DELANG LANSAD Pont-de-Bois - Roubaix-Tourcoing pour tous les DUFL (cf. paragraphe plus bas) et pour la Faculté des Humanités, la Faculté Langues, Cultures & Sociétés (LCS), la Faculté de Psychologie et de Sciences de l'éducation et de la formation (PsySEF), l'Institut des Sciences Sociales, antenne Pont de Bois, de la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et l'Institut de la Communication et de la Documentation (InfoDoc et InfoCom Roubaix).

Pour les UE d'anglais (sauf LCS), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves de CC et CT sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Arts, Lettres Modernes, Masters FLE-FRU, InfoCom Roubaix et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues (et l'anglais LCS), ces mêmes informations relèvent du secrétariat du Pôle DELANG équipe LANSAD Pont-de-Bois, qui communique via Moodle.

Les cours de DUFL sont ceux des UE de langues vivantes des formations listées ci-dessus et sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous (lundi 8h-10h / 10h-12h / 17h-19h / mercredi 17h-19h / jeudi 17h-19h)

À partir de la LI S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.684

- l'équipe DELANG LANSAD Cité Scientifique pour la Faculté des Sciences économiques, sociales et de territoires (FaSEST) et la Faculté des Sciences et Technologies (FST)

Les UE de langues vivantes étrangères (anglais, allemand et espagnol), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les épreuves

de CC et CT sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité scientifique.

Pour la licence ISIEM et le Master GLOWE de la FaSEST, d'autres langues que celles proposées sur le campus CS peuvent être suivies à Pont de Bois. Il en est de même pour toute inscription supplémentaire en DUFL.

Contact : delang.cs@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 80 ou 03 62 26 81 82 | Campus Cité scientifique - Bâtiment B5, RDC porte 2.

- l'équipe DELANG Techniques d'expression et de communication (TEC) qui est amenée à intervenir pour l'ensemble des composantes des campus Pont de Bois et Cité scientifique

Les missions de l'équipe DELANG TEC, transversales à l'ensemble des filières, sont variées au sein de la formation initiale. Les enseignements en TEC contribuent à valoriser la formation des futur.e.s diplômé.e.s de l'Université de Lille afin que toutes et tous puissent s'imposer comme des cadres à fort potentiel. Pour ce faire, les cours dispensés en TEC invitent les étudiant.e.s à produire une analyse réflexive sur le lien entre éthique et innovation ainsi qu'à enrichir leurs références culturelles.

L'équipe DELANG TEC dispense également des cours au sein de l'UE PE TEC. En effet, en plus des savoirs scientifiques et techniques, les futur.e.s diplômé.e.s doivent présenter des capacités communicationnelles et organisationnelles garantissant rigueur, réactivité et efficacité: l'équipe TEC se mobilise pour atteindre cet objectif en développant des pratiques pédagogiques innovantes au profit d'une formation universitaire de plus en plus exigeante.

Contact : chantal.dimanche@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 87 - Campus Cité scientifique- Bâtiment SUP/SUAIO, 1er étage Bureau 107

- l'équipe DELANG Langues en Formation Continue (anglais, allemand, espagnol, néerlandais / DUFL) qui accueille les stagiaires sur le campus Pont de Bois

Contact : delang.fc@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureaux A1.686 et A1.688

Focus sur le Diplôme universitaire de formation en langues (DUFL)

Vous ne pouvez suivre qu'une seule langue vivante étrangère et auriez souhaité poursuivre dans une autre langue ? Vous avez un projet de mobilité et aimeriez vous préparer en découvrant la langue du pays ciblé ? Vous souhaitez découvrir d'autres cultures ? Le DUFL est fait pour vous !

Le DUFL, Diplôme Universitaire de Formation en Langue vous permet d'obtenir un diplôme d'université attestant d'un niveau A2 ou B2 à l'issue de 3 années de formation.

* Au niveau débutant (du niveau A1.1 au A2) en allemand, arabe, catalan, chinois, danois, grec moderne, hébreu, hongrois, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, tchèque
Droits d'inscriptions fixés à **60€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements

* Au niveau intermédiaire (du niveau B1.1 au B2) en allemand, arabe, espagnol, italien, portugais
Droits d'inscriptions fixés à **70€ pour les étudiants de l'Université de Lille** en formation initiale, à 624€ pour les stagiaires de formation continue pris en charge, 384€ pour les individuels non pris en charge et 170€ pour les étudiants en formation initiale d'autres universités ou établissements.

Contact : nadia.gaillet@univ-lille.fr et delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 82 - 03 20 41 72 84 | Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.686 et A1.684



Focus sur les langues vivantes étrangères offertes en Enseignement à Distance (EAD)

Vous suivez une formation à distance et vous devez choisir une langue vivante étrangère ?

5 langues vous sont proposées, en niveau débutant ou non débutant :

* niveau débutant en : italien et néerlandais (vous atteindrez un niveau A2 à l'issue de la Licence 3)

* niveau non débutant en : allemand, anglais et espagnol (vous atteindrez un niveau B2 à l'issue de la Licence 3).

Vous disposerez également d'un accès aux ressources numériques et à certains dispositifs linguistiques (tutorats, ateliers...) du Centre de Ressources en Langues (CRL).

Contact : helene.guilluy@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 84 I Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Bureau A1.688

Pôle DEFI : perfectionner son français en tant que langue étrangère

Les étudiants internationaux peuvent suivre une UE de français langue étrangère (FLE) lorsque l'anglais n'est pas imposé.

Les enseignements sont assurés par le pôle DEFI, qui gère et coordonne les enseignements de FLE du CLIL, sur les campus Cité scientifique et Pont de Bois.

- Sur le Campus Cité scientifique :

* *En Licence et en Master, les enseignements sont assurés en présentiel. Les cours sont proposés sur un des créneaux transversaux ouverts à tous : mardi matin, jeudi matin et vendredi après-midi.*

Contact : supfle-licencemaster@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 91 03 62 26 81 93

- Sur le Campus Pont de Bois :

* *En Licence, les enseignements sont assurés en présentiel, sur des créneaux proposés en fonction du niveau de l'étudiant. Un test linguistique est organisé en début de semestre.*

Contact : vanessa.obin@univ-lille.fr - defi@univ-lille.fr

* *En Master, il s'agit d'un dispositif d'autoformation guidée : les séances en autonomie et en regroupement sont organisées en alternance. Un premier regroupement obligatoire est organisé en début de semestre afin de présenter les modalités du dispositif.*

Contact : martine.eisenbeis@univ-lille.fr

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription.

Voici l'ensemble des certifications proposées

- CLE - Certification internationale de langue catalane - contact :
- CLES - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - contact : cles@univ-lille.fr
- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais - contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr
- DELF DALF - diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. DELF (4 niveaux : le A1, le A2, le B1 et le B2) / DALF (2 niveaux : le C1 et le C2) - contact : delfdaltcf@univ-lille.fr
- GOETHE Zertifikat - Certification des compétences en allemand - contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr
- TCF - Test de connaissance du français - test de niveau linguistique en français permettant aux candidats de faire évaluer leurs compétences en français - contact : delfdaltcf@univ-lille.fr
- TOCFL - Certification des compétences en chinois - contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr
- TOEIC - Test de compétences en anglais - contact : certifications@univ-lille.fr



Focus sur le CLES

La certification CLES est l'alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l'établissement pour les étudiant·es inscrit·es à l'Université de Lille à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s'adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : <https://www.certification-cles.fr> - Contact CLES pour l'Université de Lille : cles@univ-lille.fr

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l'Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télétandem, les cafés langues....

L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL c'est-à-dire sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.



Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. **Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :**

- **permanences hebdomadaires** : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale** : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite** : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.
Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (<https://calao.univ-lille.fr>) .

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/>

Contact : laurence.desjonqueres@univ-lille.fr

La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (*Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs*) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

- Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr
- Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr
- Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet "*Comment faire un signalement*"

Maison de la médiation

maison-meditation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



humanites.univ-lille.fr/sciences-langage